VILLE DE
LANNEMEZAN
Balcon des Pyrénées

n° 2026/079

Arrêté du Maire

Délégations d'attributions à la 1ère **Adjointe**
AFFAIRES GENERALES - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES (hors formation) - VIES ECONOMIQUES
Sylvie ORTEGA

Le Maire,

Vu les résultats du scrutin du 15 mars 2026 portant renouvellement des conseils municipaux,
Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18,
Vu l'article L3213-2 du code de la santé publique,
Considérant que la bonne gestion des affaires communales nécessite l'octroi aux Adjoints d'une délégation d'attributions,

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation d'attributions est donnée sous ma responsabilité, à Mme Sylvie ORTEGA, 1ère Adjointe au Maire, dans les domaines suivants :

- Affaires générales
- Etat-Civil
- Affaires électorales
- Cimetière et affaires funéraires
- Finances : préparation budgets et exécution des dépenses et recettes
- Ressources humaines hors formation
- Remplacement du Maire en cas d'indisponibilité ou d'absence
- Hospitalisations d'office et surveillance d'opérations funéraires dans le cadre des périodes d'astreintes

ARTICLE 2 : En mon absence, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie ORTEGA dans la limite de ses attributions.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site internet de la collectivité.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de PAU - Villa Noulibos - 50 cours Lyautey - CS50543 à 64010 PAU Cedex dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication électronique sur le site internet de la collectivité.
Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté et un exemplaire sera adressé à Mme la Sous-Préfète de Bagnères de Bigorre.

Fait à LANNEMEZAN, le 17 avril 2026
Le Maire,
Laurent LAGES

VILLE DE LANNEMEZAN 65300

Affiché le 20 AVR. 2026